

31. Qui décide ?

À quel âge est-on « assez grand » ?

Thèmes	Famille et placements alternatifs, Participation
Niveau de complexité	Niveau 2
Âge	7-10 ans
Durée	45 minutes
Taille du groupe	4-24 enfants
Type d'activité	Prise de décision, discussion en petits groupes
Aperçu	Une série de questions est posée aux enfants. Il s'agit, dans diverses situations, de savoir qui devrait prendre la décision. Les enfants répondent à chaque question au moyen d'une carte de couleur.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir aux processus de décision au sein des familles • Discuter de la participation des enfants à la vie de la famille • Présenter la notion de « capacité en développement »
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Préparez des questions à lire à haute voix. • Réalisez un jeu de cartes pour chaque enfant.
Matériel	• 1 carte verte, 1 carte jaune et 1 carte orange par enfant



Instructions

1. Demandez aux enfants du groupe de réfléchir aux vêtements qu'ils portent et d'indiquer à leur voisin qui a décidé comment ils s'habilleraient ce jour-là. Est-ce leurs parents ? Ont-ils choisi eux-mêmes ? Ou l'enfant et les parents ont-ils choisi ensemble ? Expliquez que cette activité porte sur la prise de décision.
2. Donnez à chaque enfant un jeu de trois cartes, respectivement verte, jaune et orange. Expliquez que vous allez lire à haute voix une liste de situations et, qu'après chacune, vous demanderez qui devrait prendre la décision. Si l'enfant pense que c'est les parents, il doit lever la carte verte. S'il pense que c'est à lui-même de décider, il doit lever la carte jaune. S'il pense que l'enfant et les parents doivent prendre la décision ensemble, il doit lever la carte orange.
3. Lisez les questions à haute voix, en attendant que tout le monde ait levé sa carte avant de passer à la question suivante. Encouragez les enfants à observer les réactions du reste du groupe après chaque question. Des enfants feront probablement des commentaires, mais dissuadez-les de discuter à ce stade de l'activité : attendez le débriefing pour lancer la discussion.

Débriefing et évaluation

1. À l'issue de l'activité, posez des questions comme celles-ci :
 - a. Cette activité vous a-t-elle plu ?
 - b. Avez-vous eu du mal à répondre à certaines questions ? Pourquoi ?
 - c. Quelles sont les questions auxquelles vous avez eu le moins de difficulté à répondre ? Et celles auxquelles vous avez eu le plus de mal ? Pourquoi ?
 - d. Pourquoi tous les enfants n'ont-ils pas donné les mêmes réponses ?
 - e. Y a-t-il une bonne ou une mauvaise réponse aux questions ?
 - f. Le rôle que devrait jouer l'enfant dans la prise des décisions qui le concernent personnellement change-t-il en fonction de l'âge ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
2. Présentez l'expression « capacité en développement » en expliquant, qu'au fur et à mesure qu'ils grandissent et mûrissent, les enfants ont de plus en plus souvent l'occasion d'intervenir dans les déci-





sions et d'assumer des responsabilités dans les domaines qui les concernent. Si les enfants sont assez grands, vous pouvez mentionner l'article 5 et l'article 14 de la Convention des droits de l'enfant et discuter de ce concept de façon plus approfondie. Posez des questions sur le rôle des enfants du groupe dans la prise de décision. Par exemple :

- a. Êtes-vous associés aux décisions prises dans votre famille ? Lesquelles ?
 - b. Y a-t-il des domaines dans lesquels vous pouvez décider seul ? Lesquels ?
 - c. Y a-t-il des domaines dans lesquels vous avez besoin de l'aide et des conseils de vos parents pour prendre une décision ? Lesquels ?
 - d. Comment pouvez-vous demander davantage conseil à vos parents ? Donnez des exemples.
 - e. Est-il important pour vous et pour vos parents que vous participiez à la vie de la famille ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
 - f. Comment pouvez-vous participer davantage à la vie de votre famille ? Donnez des exemples.
 - g. La manière dont les décisions sont prises dans votre famille vous convient-elle ? Y a-t-il des décisions auxquelles vous voudriez participer, mais dont vous êtes exclus ? Que pourriez-vous faire pour participer davantage aux décisions ?
3. Rattachez l'activité aux droits de l'homme en posant des questions comme celles-ci :
- a. Pourquoi, à votre avis, certains droits de l'homme concernent-ils les enfants et leur famille ?
 - b. Pourquoi, à votre avis, le fait de participer aux décisions qui le concernent est-il un droit fondamental de chaque enfant ?
 - c. Qui d'autre prend des décisions dans la vie de l'enfant, en plus de lui-même et de ses parents ? Pourquoi est-ce important ?

Suggestions de suivi

- Vous préférerez peut-être mettre l'accent sur le concept de famille en mettant en œuvre l'activité « Nous sommes une famille » (p. 165) avant d'aborder celle-ci.
- L'activité « Une Constitution pour notre groupe » (p. 209) porte également sur le rôle de l'enfant dans la prise de décision participative et la négociation.

Idées d'action

- Demandez à chaque enfant du groupe d'élaborer avec ses parents une stratégie familiale, afin que chaque membre de la famille puisse participer davantage à la vie de celle-ci.
- Invitez des parents à venir exposer au groupe leur conception de la participation à la vie de la famille. Demandez-leur d'expliquer comment évolue leur rôle dans la prise de décision concernant l'enfant, au fur et à mesure de la croissance et du développement de celui-ci.

Conseils pour l'animateur

- Des enfants peuvent avoir des difficultés à répondre à certaines questions. Cependant, vous devez les encourager à choisir la carte ou la réponse qui leur paraît la plus appropriée.
- Assurez-vous de connaître la situation familiale des enfants du groupe avec qui vous travaillez. Il se peut que des enfants ne vivent pas avec leurs parents, leur père ou leur mère, mais avec un tuteur. Dans ce cas, vous devez aussi inclure les tuteurs dans l'activité.
- Des enfants voudront expliquer immédiatement les raisons qui ont déterminé leur réponse. Plutôt que d'engager une discussion après chaque question, rappelez aux enfants qu'ils auront la possibilité de s'exprimer sur l'activité un peu plus tard.
- Avant de commencer à lire les questions à haute voix, vous pouvez demander aux enfants de faire un dessin sur chacune des cartes de couleur pour se rappeler à quelle couleur correspondent les différentes réponses. Une autre solution consiste à inscrire la correspondance entre les couleurs et les réponses au tableau afin qu'ils puissent s'y référer en cas de besoin.





- Adaptations

- Pour une activité de plus longue durée et plus approfondie, demandez aux enfants de commenter leurs réponses après chaque série de questions.
- Dans le cas d'enfants plus grands, demandez-leur d'identifier, dans la Convention des droits de l'enfant, à quels droits se rapportent les questions.
- Dans le cas d'enfants plus grands, demandez quels sont les droits de l'homme qui garantissent la participation des enfants et des parents à la vie de la famille. Pourquoi sont-ils importants ?

QUESTIONS À LIRE À HAUTE VOIX

Qui doit décider si vous pouvez rester seul à la maison lorsque votre famille part faire des courses :

- à 5 ans ?
- à 10 ans ?
- à 15 ans ?

Qui doit décider si vous pouvez rester en contact avec vos deux parents après leur séparation :

- à 4 ans ?
- à 9 ans ?
- à 17 ans ?

Qui doit décider si vous pouvez entrer dans l'armée :

- à 6 ans ?
- à 11 ans ?
- à 16 ans ?

Qui doit décider si vous devez porter un imperméable lorsque vous sortez sous la pluie :

- à 3 ans ?
- à 9 ans ?
- à 14 ans ?

Qui doit décider si vous devez être végétarien ou pas :

- à 4 ans ?
- à 8 ans ?
- à 13 ans ?

Qui doit décider si vous pouvez fumer :

- à 6 ans ?
- à 9 ans ?
- à 15 ans ?





QUESTIONS À LIRE À HAUTE VOIX

Qui doit décider si vous pouvez veiller jusqu'à minuit :

- à 5 ans ?
- à 9 ans ?
- à 14 ans ?

Qui doit décider si vous pouvez utiliser Internet sans surveillance :

- à 6 ans ?
- à 10 ans ?
- à 16 ans ?

Qui doit décider du choix de votre religion :

- à 5 ans ?
- à 9 ans ?
- à 13 ans ?

Qui doit décider si vous pouvez arrêter vos études :

- à 6 ans ?
- à 10 ans ?
- à 15 ans ?

Qui doit décider si vous pouvez faire partie de la chorale de votre quartier :

- à 5 ans ?
- à 9 ans ?
- à 17 ans ?

Qui doit décider si vous pouvez avoir un téléphone portable personnel :

- à 4 ans ?
- à 8 ans ?
- à 14 ans ?

Qui doit décider si vous devez être placé dans une famille d'accueil :

- à 4 ans ?
- à 10 ans ?
- à 16 ans ?

